



**UN ÉTAT FORT ET JUSTE
UNE ÉCONOMIE
SOLIDAIRE ET DURABLE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES
DÈS L'ENFANCE**

**VOTEZ PS
LE 25 OCTOBRE 2020
POUR TOUTES ET TOUS SANS PRIVILÈGES**



Parti socialiste
neuchâtelois
psn.ch

PS



PS Hauterive
hauterive.psn.ch



Carole Bill
31 ans | Avocate



Andreas Britz
63 ans | Responsable des ventes



Anna Ciccione
59 ans | Assistante médicale



Vincent Jacot
44 ans | Responsable financier
et administratif



Sandrine Muriset
49 ans | Economiste



Nabil Ouerhani
48 ans | Professeur HES à la Haute
Ecole Arc Ingénierie



Nathalie Steullet Wintgens
46 ans | Infirmière de santé au travail
au Réseau Hospitalier Neuchâtelois



Lorena Villena Egas Sagne
50 ans | Animatrice socio-culturelle



David Wintgens
49 ans | Directeur adjoint dans un
lycée neuchâtelois



Thomas Zeller
72 ans | Ingénieur agronome ETHZ,
conseiller communal

VOTEZ PS LE 25 OCTOBRE 2020

POUR TOUTES ET TOUS SANS PRIVILÈGES

NOS ENGAGEMENT POUR HAUTERIVE POUR SES HABITANT·E·S POUR VOUS !

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL

Le PS s'engage au niveau national, cantonal et aussi communal pour que les femmes et les hommes puissent concilier vie familiale et vie professionnelle. Cela suppose

- des places d'accueil extrafamilial pour les enfants avec possibilité de repas
- une école de qualité.

TRANSPORTS PUBLICS ACCESSIBLES

Pour certain·e·s habitant·e·s d'Hauterive, le bus est trop éloigné. Le PS est favorable à une ligne de minibus desservant les quartiers du haut du village et connectée à la Ligne 107. Ceci permettra notamment aux personnes à mobilité réduite de se déplacer facilement, de faire gagner un temps précieux aux pendulaires et de réduire le nombre de véhicules circulant dans ce secteur.

LOGEMENTS ADAPTÉS ET ABORDABLES

Construire c'est bien, prévoir des constructions abordables et adaptées pour les familles et les seniors c'est mieux. Il est indispensable de proposer des solutions adéquates aux seniors de notre village en vue du changement démographique important que nous vivons. Le PS soutient la création de logements adaptés au-dessus du parking de la Poste.

**NOTRE
ENGAGEMENT
POUR LA
LÉGISLATURE
2020-2024**

SERVICES DE PROXIMITÉ

Le PS se bat quotidiennement pour le maintien des services de proximité, au service de la population :

- service administratif
- médecins, etc.
- commerces de proximité
- Poste.

La crise sanitaire actuelle en a démontré, une fois de plus, l'importance.

ESPACES ÉCOLOGIQUES ET PUBLICS

Depuis des décennies, le PS milite pour un développement respectueux du bien-être de la population et qui préserve l'environnement. Il s'inscrit pleinement dans la mouvance écologique actuelle avec le souci que l'effort pour un monde durable soit porté par tou·te·s et profite à toute la population. Il s'engage également pour que les poussettes, les enfants, les piétons et les vélos retrouvent leur place dans les espaces publics.

FUSION

Concevoir l'avenir d'Hauterive, c'est aussi réfléchir à plus grande échelle. La population s'est exprimée pour une Fusion des villages d'Hauterive, St-Blaise, La Tène et Enges, afin d'assurer la qualité des prestations aujourd'hui et demain. Le PS d'Hauterive s'engagera avec force dans le processus conduisant à cette fusion car il estime que c'est le meilleur chemin pour garder son identité et son autonomie.

RÉALISATIONS LORS DE LA LÉGISLATURE ÉCOULÉE

✓ FAIRE VIVRE LE VILLAGE

Attentif à la vie sociale de notre commune, le PS est intervenu au Conseil général :

- pour le maintien de la Poste
- pour une reprise du restaurant de la Croix-d'Or
- pour le renouvellement du Jardin du souvenir au cimetière
- pour la création d'un terrain de basket
- pour l'installation de bancs au bord de la Plage.

✓ NOUVEAU BÂTIMENT SCOLAIRE

Le PS d'Hauterive s'est engagé avec conviction et enthousiasme dans la campagne du référendum du 9 février 2020 dont l'enjeu principal était la création d'un nouveau bâtiment scolaire, préscolaire et parascolaire.

✓ ECLAIRAGE PUBLIC ÉCOLOGIQUE ET SÉCURISANT

Attentif aux nuisances et à la pollution engendrées par un éclairage devenu surabondant, le PS a demandé au conseil communal d'élaborer un projet d'extinction de l'éclairage public pendant une bonne partie de la nuit, en garantissant la sécurité de la population.